

JAPON. Vers une réduction de la pêche aux thons rouges

L'archipel envisage de diviser par deux les captures de cette espèce dans le Pacifique Nord à partir de 2015. Objectif: laisser les stocks se reconstituer.

Le Japon envisage de diviser par deux ses prises de jeunes thons rouges dans le Pacifique Nord à partir de 2015 par rapport au volume de pêche de 2002-2004, ont rapporté dimanche des médias nippons.

Réunies au sein de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (**WCPFC**), les nations d'Asie-Pacifique, dont le Japon, les États-Unis, la Chine et la Corée du Sud, étaient convenues l'an dernier de réduire de 15% les captures de thons âgés de trois ans et moins. La WCPFC a été créée en 2004 en vertu d'un traité de l'ONU visant à préserver le thon et les autres espèces de poissons migrateurs dans l'ouest et le centre de l'océan Pacifique.

Mais l'Agence des pêches japonaise estime que cette réduction est insuffisante pour permettre la reconstitution des stocks de thon, ont rapporté plusieurs médias japonais dimanche 9 mars.

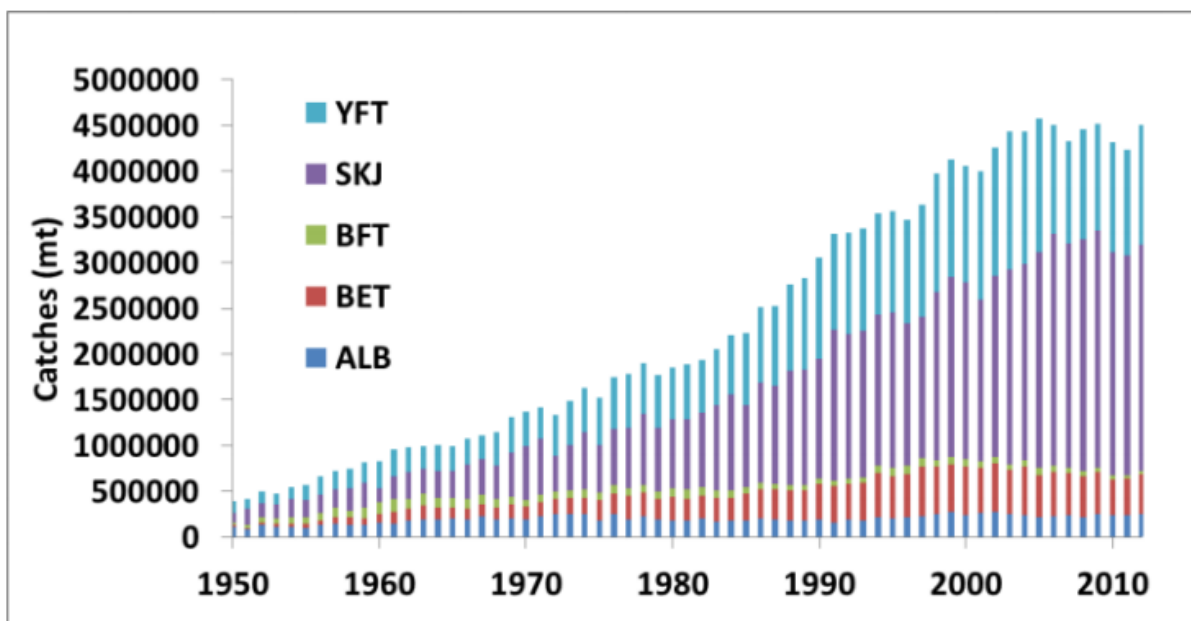
Le Japon envisagerait donc de diviser par deux ses prises de jeunes thons rouges dans le Pacifique Nord à partir de 2015 par rapport au volume de pêche de 2002-2004.

SUSHIS. Le Japon est de loin le premier consommateur de thon rouge au monde. Les organisations écologistes estiment que la pêche à échelle industrielle tue de trop nombreux jeunes thons, avant qu'ils ne se soient reproduits, au risque de réduire à néant cette espèce particulièrement prisée des amateurs de sushi, au Japon et ailleurs.

Le thon est le poulet de la mer

Selon Greenpeace pour qui, du fait de l'incroyable consommation dont il fait l'objet, le thon est le véritable "poulet de la mer", les populations sont menacées partout dans le monde. Et le thon rouge fait partie des plus menacés. En 1999, les populations de méditerranée aurait décré de 80% estime l'ONG sur son site.

Selon les chiffres de l'ISSF (International Seafood Sustainability Foundation), un organisme qui rassemble des professionnels de la pêche au thon, des scientifiques et des associations pour la préservation de la nature (le WWF), 4,5 millions de tonnes de thon ont été pêchées en 2012, soit 6% de plus que l'année précédente.



Évolution des quantités de thon pêchées (en millions de tonnes) en fonction des espèces. (YFT = Thon jaune ; SKJ = Bonite ; BFT = Thon rouge, BET = Thon obèse ; ALB = Albacore). Source : ISSF

"ABONDANTS". 65% des thons pêchés proviennent de stocks considérés comme "abondants". La surpêche ne concerne que 22% des stocks (les 13% restants sont à l'équilibre). Le thon rouge ne représente que 1% de l'ensemble des thons pêchés, mais malgré cela, leurs populations sont très vulnérables. 38.000 tonnes de poissons de cette espèce ont été pêchés en 2012.

La pêche du thon rouge est réglementée également dans l'océan Atlantique par la Commission internationale pour la conservation des espèces de thons de l'Atlantique (**Cicta**), à laquelle appartiennent notamment l'Union européenne et ses États membres. Lors de sa dernière réunion annuelle en novembre 2013, la Cicta a décidé de maintenir les quotas de pêche pour 2014.

Source : <http://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/20140310.OBS9012/japon-vers-une-reduction-de-la-peche-aux-thons-rouges.html> (10/03/2014)